



1 2015 TRANSLATIO

Nouvelles de la FIT



Bonne année à vous tous ! L'une des particularités de la famille FIT est que les célébrations ne s'arrêtent jamais. Pour ceux d'entre vous qui fêtent Noël, j'espère que vous aurez eu du bon temps avec votre famille, vos amis, vos collègues. Au moment de la sortie de ce numéro, nos collègues en Asie de l'Est s'apprêtent à accueillir l'année du bouc.

Nombreuses parmi nos associations membres sont celles qui observent en 2015 des étapes importantes, comme nos collègues du Danske Translatører, lesquels célèbrent leur 25^e anniversaire. C'est au cours de ces commémorations que nos adhérents évoquent le passé, la solidarité et les réalisations, tout en se tournant vers l'avenir afin d'assurer que les associations restent adaptées autant à la nouvelle génération d'adhérents qu'à nos utilisateurs finaux. Certes, je ne pourrai assister à toutes vos festivités aux quatre coins du globe, mais prévenez-moi à l'avance pour que je puisse au moins vous envoyer une carte « d'anniversaire ». Après la fête, envoyez-nous un article, car les lecteurs de Translatio seront sans nul doute très curieux d'en savoir plus. La date limite pour les articles du prochain numéro de Translatio est fixée au 10 avril.

L'année 2015 marquera un autre jalon majeur à la FIT. La vénérable revue de la FIT, Babel, a désormais un nouvel éditeur honoraire, le professeur René Haeseryn qui est un monument d'excellence et d'intégrité académiques. Notre nouvel éditeur, l'estimé professeur Frans de Laet, veillera désormais à ce que Babel reste au premier plan de notre profession. Dans ce numéro, il partage avec vous sa vision.

Dans cette édition de Translatio, nous rendons également hommage au travail difficile et aux réalisations de certains de nos collègues les plus talentueux de la planète, en faisant figurer quelques-uns des lauréats des prix de la FIT honorés à Berlin en juin dernier. Ceci devrait souligner l'importance de notre travail pour la société dans son ensemble, et vous encourager à faire connaître vos propres collègues influents pour les nominations de 2017. La liste des lauréats des prix de la FIT au fil des années se lit comme le bottin des personnalités de notre profession. Encore une manifestation de la force et de la profondeur de la Fédération.

L'une des nouvelles initiatives de ce mandat vise aussi à exploiter la diversité de ces expertises au sein de la Fédération. Le Groupe de travail et de recherche se penchera sur des questions contemporaines, controversées ou prometteuses qui touchent notre profession et le public au sens large. Par le biais de recherches qualifiées et d'articles où elle prend position, la FIT peut aider un grand nombre d'associations membres dans leurs activités de promotion. Appartenir à la FIT signifie que vous n'êtes jamais seuls.

Les autres thèmes de ce numéro sont ainsi dédiés à la solidarité et à la collaboration. Les articles sur l'accord de coopération entre Cuba et le Canada, le nouveau Comité FIT Europe et l'initiative grecque touchant au façonnement de notre futur commun démontrent à quel point la FIT est bien le forum où les questions régionales peuvent être abordées. Par ailleurs, l'article de l'ADÜ éclaire l'importance de l'engagement de la FIT pour la défense de nos collègues travaillant en zones de conflit, en parallèle avec l'AIC et Red T. A propos de conflit et de danger, la FIT exprime son soutien et sa solidarité avec notre contrepartie journalistique, la FIJ et ses adhérents français, suite à la tragédie récente. Tout comme les traducteurs et les interprètes en zone de conflit, les journalistes ne devraient pas être en danger, menacés, blessés ni tués dans l'exercice de leurs devoirs professionnels.

Henri Liu, president@fit-ift.org

SOMMAIRE

Page 2–3

Prix de la FIT

Page 4

Rapport du Comité des normes de la FIT

Page 5

Quoi de neuf au Conseil depuis le mois de novembre ?

Page 6

Interview : un nouvel éditeur recruté pour BABEL

Page 8

De nos membres

Page 11

Dans la foulée de la résolution de la FIT

Page 12

Sous-traitants de la DGT et traducteurs indépendants

Page 13

Ouvertures légales aux négociations collectives dans l'UE

Page 14

FIT Europe : assemblée générale à Athènes le 1^{er} novembre 2014

Page 15

Des nouvelles du Royaume-uni

En quoi consiste le prix de traduction Astrid Lindgren ?

Parmi les tâches que la FIT accomplit pour ses associations membres, l'une des plus reconnues est la remise des prix et des distinctions de la FIT lors des Congrès mondiaux.

Le prix Astrid Lindgren est destiné à promouvoir la traduction d'œuvres écrites pour les enfants, à en améliorer la qualité et à mettre en relief le rôle des traducteurs dans le rapprochement culturel entre les peuples. Le prix est financé par le Fonds Astrid Lindgren, créé par une généreuse donation de l'auteur.

Retenus par un jury international, les lauréats des prix de la FIT forment « l'élite de l'élite » aux yeux de leurs collègues du monde entier.

Cette année, le prix a été remis à la traductrice cubaine Julia Lydia Calzadilla Nuñez. Julia a été proposée par l'Association cubaine des traducteurs et interprètes (ACTI). Le jury était constitué des membres suivants : Peter Bush (GB), Lois Feuerle (États-Unis), Maria Galetta (Italie/États-Unis), Graciela Steinberg (Argentine) et Torstein Bugge Høverstad (Norvège), président.

Le jury a justifié son choix comme suit : « La lauréate de 2014 est poète, auteur, traductrice, interprète, éditrice, conférencière et critique, entre autres. Elle traduit du portugais, de l'anglais, du français et de l'italien en espagnol. Elle a traduit 16 livres pour la jeunesse et

en a écrit une vingtaine. Son CV biographique et professionnel fait état d'une longue carrière, intimement liée à la plupart des aspects de la littérature jeunesse, qui lui a valu un nombre impressionnant de prix et de distinctions à titre d'écrivain et de traductrice.

À l'unanimité, le jury choisit d'attribuer le prix Astrid Lindgren 2014 à JULIA LYDIA CALZADILLA NUNEZ de Cuba. »

Nous félicitons Julia et nous vous invitons à lire l'interview qu'elle a donnée au journaliste Enrique Pérez Díaz, du périodique « La Jiribilla ». Nous remercions Gloria Rivas qui a traduit cette interview en anglais. Bonne lecture !

Interview de Julia Calzadilla D'Astrid Lindgren à Julia Calzadilla

La traductrice cubaine Julia Calzadilla, proposée par l'Association cubaine des traducteurs et interprètes (ACTI), a reçu le prix Astrid Lindgren pour la traduction d'œuvres destinées aux enfants.

Le jury a fondé son choix sur l'immense travail littéraire de Julia Calzadilla, qui a consacré sa vie à écrire et à traduire des livres pour les enfants et les jeunes de Cuba et du monde entier.

Nous avons discuté avec elle de l'art subtil et difficile qui permet de rendre fidèlement le sens des mots prononcés ou écrits par les autres...

Vous êtes traductrice, interprète de quatre langues, narratrice, poète, chercheuse, égyptologue et éditrice ; quelle est la place de la traduction dans cette vaste brochette d'activités professionnelles ?

- J'ai toujours dit que toutes ces dimensions de mon travail reposent sur une base commune : mon désir de communiquer avec mes semblables. Lorsque je traduis, ma responsabilité est d'autant plus grande que ce n'est pas mon propre message d'auteur que je dois transmettre aux lecteurs, mais celui de quelqu'un d'autre... De plus, ce message doit leur parvenir sans rien perdre de la précision (à ne pas confondre avec une traduction littérale !), de l'élégance et de l'esprit du texte écrit dans la langue de départ. Chaque fois que j'entreprends une nou-

velle traduction, je suis consciente de cette lourde responsabilité et j'espère contribuer à faire mentir le proverbe trop répandu « traduttore traditore ».

Comment abordez-vous le texte que vous entreprenez de traduire ?

Pour vous répondre, je citerai notre auteur José Martí qui, en avril 1805, écrivait à María Mantilla : « (...) Une traduction doit couler de source et donner l'impression que le livre a été écrit dans la langue dans laquelle vous le traduisez ; c'est à cela qu'on reconnaît une bonne traduction. »

Pour respecter les mots, vous devez connaître la culture à laquelle la langue appartient, c'est-à-dire « l'âme » de la langue que vous traduisez ; vous devez



aussi connaître la vie et l'œuvre de l'auteur que vous allez traduire.

Quels sont les principaux auteurs que vous avez traduits ?

En traduction littéraire, j'ai notamment traduit des auteurs d'Angola et du Mozambique (portugais-espagnol) : Fernando Costa Andrade, José Luandino Vieira, Manuel Rui ; une anthologie d'histoires traditionnelles portugaises, une anthologie de poètes mozambicains (publiée sous le titre Poesía de combate) ; du Brésil (portugais-espagnol) : César Vieira, Bernardo Guimarães, Carlos Nelson Coutinho, Moacyr Scliar, Marcos A. Pellegrini, Guiomar de Grammont, Nelson de Oliveira, Lúcia Helena Vianna, Ángel Leite de Souza ; bien d'autres lauréats de prix de la Casa de las Américas, ainsi que

Lygia Bojunga, Nilma Lacerda, Frei Betto, Thiago de Mello, Chico Buarque de Holanda. De l'anglais en espagnol : Herbert E. Dhlomo (Afrique du Sud, première traduction espagnole de son recueil de poèmes *El valle de las mil colinas*), *El rey mono mágico* (de l'auteur sino-américain Ji-li-Jiang). Du français en espagnol : Birago Diop (Sénégal). De l'italien en espagnol : *Antología de cuentos italianos de hoy* (traduction de 14 histoires), Tommaso Di Ciaula (traduction en collabora-

tion avec une autre traductrice), Bianca Pitzorno, Anna Lavatelli.

Que représente pour vous l'obtention du prix de traduction Astrid Lindgren ?

Le prix Astrid Lindgren 2014 que m'a remis la Fédération internationale des traducteurs (FIT) vient couronner l'œuvre d'une vie. Il reconnaît les efforts discrets, constants et tenaces que j'ai déployés malgré des ressources parfois insuffisantes.

Je me sens très honorée d'avoir reçu ce prix en tant que traductrice et interprète et auteur d'ouvrages jeunesse, car j'ai toujours eu une grande admiration pour la vie et l'œuvre d'Astrid Lindgren.

Reconnaissante envers ceux qui ont fait de ce rêve une réalité, je m'engage à continuer d'écrire et de traduire pour les enfants et les adolescents, avec tout le respect et toute l'estime qui leur sont dus.

Silvana Marchetti

savmarch@datamarkets.com.ar

Le professeur Xu Yuanchong remporte le prix Aurore boréale

Notre comité du prix Aurore boréale fiction, présidé par Lynn Hoggard et comprenant Alejandra M. Jorge, Jean Anderson, Eleonora Pankratova et Perpetua Uiterwaal, est parvenu à obtenir l'unanimité pour désigner le lauréat du prix 2014 de la FIT : le professeur Xu Yuanchong, originaire de Chine. Cette décision n'aura pas été facile ; elle a demandé plusieurs tours de scrutin et l'évaluation d'une quantité considérable de données.

Comme à l'accoutumée, les six candidats paraissent tous hautement qualifiés pour recevoir le prix. Nous avons rencontré un obstacle en ce sens qu'il nous a fallu évaluer des traductions en anglais provenant de cultures non anglophones au lieu de traductions dans la langue maternelle du traducteur. Faut-il mentionner une qualification quelconque ou certaines

considérations dans de tels cas ? La plupart des traductions de Xu Yuan Zhong, lauréat de cette année, sont effectivement bien en anglais, plus qu'en chinois.

Le professeur Xu Yuanchong (nom de



plume X. Y. Z.) est le seul traducteur en Chine, et peut-être dans le monde, à avoir traduit des œuvres classiques chinoises en anglais et en français et ainsi acquis une renommée internationale. Il est connu en particulier pour ses traductions rimées de plus de 2 000 poèmes chinois classiques en anglais et en français, ce qui lui a permis de toucher un grand nombre de lecteurs dans le monde. En outre, il a proposé dans un certain nombre d'articles ses théories de triple beauté, d'excellence et d'équivalence, d'expression scénique et lyrique et de traduction créative. Partout dans le monde, les pairs de X.Y.Z. ont tenu compte de tout ce qu'il a accompli dans le domaine des publications littéraires avant de lui décerner cet honneur suprême.

Perpetua Uiterwaal, felicitas@wxs.nl

Photo : cctv.cntv.cn

Aurore boréale : un feu d'artifice pour l'Italienne Metella Paterlini

Un prix pour traductions exceptionnelles de littérature non fictionnelle ? C'est en fait une catégorie étrange : elle est définie par l'exclusion, voire même par la négation. Le commerce du livre aime faire cette distinction entre fiction et non-fiction, mais pour qui travaille dans ce domaine, nombreux sont ceux qui conviennent que les difficultés sont à peu près les mêmes dans les deux genres, que l'on fasse une recherche pour un sujet véritable ou pour ce que les auteurs ont inventé. De la terminologie utilisée dans la construction d'hélicoptères ou l'exploitation forestière jusqu'au jargon du diagnostic médical, nous devons toujours faire nos recherches de façon approfondie et détaillée, que ce soit pour une description fictive ou « pour du vrai. »

Le jury du prix de l'Aurore boréale a dû examiner un certain nombre de candidats hautement qualifiés, mais en définitive, nous nous sommes mis d'accord sur Metella Paterlini, membre éminent de l'Associazione Italiana Traduttorie d'Interpreti.



Metella Paterlini recevant le prix Aurore Boréale

Metella a obtenu un diplôme de traduction de l'anglais et de l'allemand à Milan. Elle a commencé sa carrière comme traductrice scientifique et technique indépendante, puis travaillé pour des maisons d'édition. De 1996 à 2003, elle a traduit des documents légaux et médicaux pour la Commission européenne à Bruxelles ainsi que pour le centre de traduction de l'UE au Luxembourg.

Metella Paterlini a traduit plus de 30 livres allemands et anglais pour des éditeurs italiens sur une immense foule de sujets : guides, essais, monographies et traités médicaux et scientifiques, de même que des travaux en sciences humaines (archéologie et philosophie) et plusieurs biographies.

Dans la profession, on l'apprécie pour la

précision de ses traductions à partir de deux langues distinctes, que de toute évidence elle maîtrise fort bien. Elle a maintes fois été félicitée pour « son utilisation fluide et naturelle de la langue italienne ». Pour le jury, elle incarne, dans le domaine de la non-fiction, une figure emblématique de traductrice d'une parfaite polyvalence, qui reçoit et accepte des travaux de tous horizons – en fait, non, elle m'a confié un jour qu'elle préfère éviter les sujets traitant d'économie

– et qui, manifestement, obtient des résultats hautement satisfaisants dans tous ces domaines.

Si l'allemand vous est familier, vous connaissez peut-être le terme *Fachidiot* (expression plutôt désobligeante visant celui qui connaît très bien un sujet sans manifester le moindre intérêt pour quoi que ce soit d'autre). Le français le situerait à mi-chemin entre *prodige* et *instrument à une seule corde*. Une personne qui m'est très chère dans mon association autri-

chienne a eu l'occasion de formuler l'expression *Vielfachidiot* pour désigner notre propre profession de traducteurs et nous rajouter ainsi plusieurs « cordes », ce qui est à mon avis beaucoup plus gentil.

En bref, pour conserver cette image de virtuosité, Metella Paterlini est une lauréate parfaitement à la hauteur du prix 2014 de l'Aurore boréale pour ses admirables traductions de littérature de non-fiction. Congratulazioni !

Werner Richter,, WernR@TheRichters.at

ACTIONS DE LA FIT

Groupe de travail de la FIT sur la traduction littéraire

Le thème du Congrès 2014 de la FIT à Berlin, « Homme ou machine », semble avoir rebuté les traducteurs littéraires. Ceux-ci ne sont pas venus en grand nombre, peut-être parce qu'ils ont l'impression d'exercer une profession ancienne et stable qui n'est guère menacée par l'ordinateur. C'est peut-être vrai (du moins pour l'instant), mais nous ne sommes certainement pas étrangers au développement technologique et nous devons tenir compte de la transformation du paysage de la traduction littéraire dans le monde. Des enjeux de longue date, comme le droit d'auteur, la rémunération, les contrats, la qualité, la visibilité et la reconnaissance, prennent une di-

mension nouvelle au vu d'une évolution de plus en plus rapide de notre domaine. Les quelques traducteurs littéraires présents à Berlin ont clairement affirmé qu'il fallait remettre la traduction littéraire à l'ordre du jour de la FIT pour affronter les défis auxquels fait face leur secteur professionnel. Pour y parvenir, rien de mieux qu'un groupe de travail qui définira des objectifs, formulera des stratégies et élaborera un plan d'action assorti d'échéances. Ika Kaminka/Norvège et Werner Richter/Autriche ont pris l'initiative d'un tel groupe, et le débat s'est amorcé entre les membres d'une nouvelle liste de diffusion de FITLit.

Les priorités ont déjà été établies à Berlin :

- nous devons veiller à ce que la traduction littéraire soit mieux représentée au Congrès de Brisbane en 2017, en demandant aux organisateurs d'encourager les contributions provenant du vaste domaine de la traduction littéraire et en incitant nos collègues à faire de telles contributions ;
- nous devons encourager nos adhérents à assister aux congrès de la FIT et à y faire des exposés ;
- nous devons mettre en vedette la traduction littéraire, idéalement en sensibilisant le grand public à nos enjeux professionnels.

Brigitte Rapp
br@literaturhaus.at

Rapport du Comité des normes de la FIT

Le présent rapport veut informer les associations membres de la FIT de quatre normes internationales en cours d'élaboration et les inviter à participer à un sondage ultérieur cette année.

Tous les traducteurs devraient être informés des trois normes suivantes :

1. Agrément des FST (fournisseurs de services de traduction)

La norme ISO 17100 est en voie de parachèvement au comité technique 37 de l'ISO (www.iso.org) et sera bientôt publiée. Elle veut principalement servir de base à l'agrément des FST (fournisseurs de services de traduction) désirant démontrer qu'ils peuvent fournir une traduction humaine professionnelle respectant les exigences de cette norme. Un FST peut être un traducteur indivi-

duel qui fait réviser ses travaux par un collègue, mais il s'agit habituellement d'une entreprise de traduction comptant plus d'un traducteur. La norme se concentre sur divers aspects du service, comme la sélection des ressources humaines (traducteurs, réviseurs, correcteurs et directeurs de projet), les dossiers et l'application de certains processus.

Les critères qui détermineront si un traducteur est autorisé à travailler à un projet conforme à ISO 17100 ont été amplement discutés ; cependant, il n'y a pas encore de consensus entre tous les pays à ce sujet.

2. Post-édition

La norme ISO 18587, émanant elle aussi du comité technique 37 de l'ISO, porte sur la post-édition des traductions automatiques brutes. Elle veut principale-

ment définir des exigences de post-édition et des critères de sélection des personnes compétentes pour accomplir cette tâche. La post-édition n'entre pas dans le champ de la norme d'agrément des FST. Par ailleurs, la norme de post-édition s'applique uniquement à la post-édition complète, qui rend le texte indifférenciable d'une traduction humaine professionnelle ; la post-édition « légère » a été exclue de son champ d'application. Cette norme est encore à l'état de projet de travail et sera révisée en profondeur à la lumière des observations soumises à l'équipe qui en assure l'élaboration.

3. Communication entre les intervenants

La norme ASTM F2575 ressemble à ISO

17100 à certains égards, mais elle vise à assurer une communication efficace entre tous les intervenants d'un projet de traduction. Il s'agit d'une norme d'orientation plutôt que d'une base d'agrément. Elle permet donc divers types de traduction, tant que le demandeur et le fournisseur du service s'entendent sur les spécifications.

ASTM International (www.astm.org) a publié cette norme pour la première fois en 2006. Une nouvelle version comprenant une mise à jour de la section 8, qui porte sur l'élaboration de spécifications structurées pour la traduction, a été publiée en 2014. Le comité technique F43 de l'ASTM procède actuellement à une mise à jour complète du document.

Tous les interprètes devraient être informés de la norme suivante

La norme ISO 18841 porte sur les services d'interprétation. Elle veut principalement servir de base à l'agrément des FSI (fournisseurs de services d'interprétation) désirant démontrer qu'ils peuvent fournir des services d'interpré-

tation de haut niveau. Elle peut aussi servir de point de départ à l'établissement des critères d'agrément des interprètes.

Ce projet de norme comprend trois parties. La première est un aperçu général accompagné de définitions. La deuxième est destinée aux interprètes, tandis que la troisième s'adresse aux FSI, c'est-à-dire aux organisations qui recourent aux services des interprètes ; ces deux parties ont un contenu fort semblable (qualifications, conditions de travail, etc.) qui est toutefois présenté de deux points de vue différents.

Dans sa version actuelle (partie 1, section 2.2), le document précise que les FSI peuvent être des interprètes indépendants, des entreprises langagières, des services publics proposant des interprètes, des départements d'interprétation en milieu hospitalier, des services d'interprètes sans but lucratif, des banques linguistiques communautaires, des banques linguistiques d'employés ou toute autre organisation ou institution offrant des services d'interprétation.

Cette norme est à l'état de projet de comité, à savoir un document qui est plus avancé qu'un projet de travail, mais qui n'est pas encore prêt à être publié.

Sondage

En plus de suivre l'élaboration des normes comme les quatre décrites ci-dessus, le Comité des normes de la FIT a l'intention d'effectuer un sondage pour recueillir des informations sur les normes professionnelles visant les interprètes, traducteurs et terminologues. Par normes professionnelles, nous entendons notamment :

- les codes de déontologie
- les agréments
- les lois

des associations membres de la FIT et des pays du monde.

Vos commentaires sur cet article sont les bienvenus. Merci de m'écrire en indiquant « Comité des normes de la FIT » à la ligne d'objet.

Alan Melby, alan.melby@fit-ift.org

Préciser la position de la FIT

Depuis son entrée en fonction en août, le nouveau Conseil veut en priorité renforcer les communications internes et externes de la FIT. À cette fin, la FIT s'est dotée d'un groupe de travail sur la recherche, chargé de rédiger des déclarations de principe sur des sujets qui intéressent la traduction, l'interprétation et la terminologie. Ce travail exige évidemment une recherche minutieuse et la consultation de spécialistes sur les enjeux pertinents. Les associations

membres de la FIT ont l'occasion de commenter et de modifier les déclarations avant qu'elles soient parachevées et communiquées aux intervenants clés. Les textes seront également publiés dans le site web de la FIT.

Henry Liu avait déjà rédigé une prise de position sur l'externalisation ouverte durant le mandat précédent du Conseil. On envisage des déclarations sur des thèmes comme la traduction automatique, la post-édition, le lien entre tra-

duction, localisation et transcréation, l'avantage des normes et le rôle fondamental de la FIT.

Le groupe de travail sur la recherche se compose actuellement de Reina de Bettendorf, Alan Melby et Reiner Heard. Si vous désirez assumer une partie de la charge de travail ou si vous voulez nous suggérer d'autres sujets, n'hésitez pas à m'envoyer un courriel. Nous comptons sur votre participation.

Reiner Heard

Reiner.Heard@fit-ift.org

NOUVELLES DU CONSEIL

Quoi de neuf au Conseil depuis le mois de novembre ?

Réunions du Conseil : la prochaine Réunion du Conseil se tiendra à Baku (Azerbaïdjan) les 29 et 30 mars à l'invitation de nos confrères de l'association *Jeunes Traducteurs d'Azerbaïdjan*. Les représentants de nos membres sont invités comme observateurs.

Réunion du Bureau : elle aura lieu conjointement avec le XIIe Forum inter-

national de traduction et d'interprétation coorganisé par le Comité FIT pour la Traduction et l'interprétation juridiques à Lima (Pérou) en octobre 2015.

Finances : le budget 2015 a été approuvé par le Conseil.

Le **nouveau groupe de discussion** est opérationnel depuis fin décembre. Il

existe une seule adresse par association pour suivre les éventuels changements. Nous encourageons nos associations membres à diffuser les messages auprès de leurs comités et à poser des questions. Les membres ont aussi accès au module de sondage !

Sabine Colombe

secretarygeneral@fit-ift.org

Une présentation : Eva, administratrice de site, et Alfie

Eva Malkki est membre du Conseil de la FIT depuis peu et également l'un des nouveaux administrateurs de site de la Fédération. Vivant en Finlande, elle représente et siège également au conseil de la SKTL, Association finlandaise des traducteurs et des interprètes.

Née en Finlande, Eva a grandi en Espagne et reçu une éducation bilingue, à la fois en espagnol et en anglais. Elle a fait des études de langue et de littérature anglaises, puis de la traduction au Royaume-Uni. Traductrice depuis 2001, elle travaille du finnois, du suédois et de l'espagnol vers l'anglais. Elle dirige sa propre SARL de traduction et traduit des textes de non-fiction dont les thèmes s'étendent des affaires, de la finance et de la commercialisation au tourisme, à l'histoire et à l'art. Elle s'est également spécia-

lisée dans la traduction d'opéras, que la Finlande est la seule à sous-titrer en trois langues (finnois, suédois et anglais).

La vie d'Eva a changé récemment, non seulement depuis qu'elle a rejoint le Conseil de la FIT, mais surtout avec la naissance de son fils Alfie. Qui sait quelle carrière linguistique l'attend, lui qui est né dans une famille bilingue (finnoise et anglaise) et vit dans une région bilingue (finnoise et suédoise) ? Nous allons probablement le revoir à la FIT un jour ou l'autre.

Lorsqu'elle ne s'occupe pas de son fils, Eva travaille en tant qu'administratrice de site à la mise à jour et à la modernisation du site web de la FIT (www.fit-ift.org). Si vous avez des questions ou des suggestions d'amélioration du site, merci de la contacter : eva.malkki@sktl.fi.



Eva Malkki et son fils Alfie

BABEL

Interview : un nouvel éditeur recruté pour BABEL

À la fin de l'année dernière, Frans De Laet est devenu éditeur de *Babel*, revue spécialisée de la FIT. Il succède au Dr René Haeseryn qui continuera en tant qu'assistant de rédaction.

Né à Boom en Belgique, Frans De Laet est un linguiste professionnel et un formateur en traduction et interprétariat. Ancien directeur de l'Institut supérieur de traducteurs et interprètes (ISTI) à Bruxelles, il a également enseigné pendant plus de 16 ans le hollandais aux linguistes du Conseil des ministres de l'Union européenne. Il a ensuite contribué à l'établissement du GIMTI, Institut de hautes études de traduction et interprétariat multilingue à l'université des langues Ursuline Wenzao de Kaohsiung à Taïwan. Il en fut le premier doyen. Professeur invité par diverses universités de Pékin et de Xi'an, il a terminé sa carrière comme professeur à temps complet à l'université des Études étrangères de Pékin. Il fut également secrétaire général de la CIUTI (de 2003 à 2006) et de la FIT (de 2008 à 2011).

Frans De Laet est l'auteur de plus de 30 publications. Il a également fait plus d'une centaine de présentations dans le domaine de la traduction et de l'interprétariat dans le monde entier.

Nous l'avons interrogé sur son approche pour l'édition de cette publication.

Vous êtes bien plus jeune que votre prédécesseur, le Dr Haeseryn. Comment vous décririez-vous ?

Je n'ai jamais été capable de suivre un train-train quotidien. Je travaille pendant des heures et souvent jusque dans la nuit. Je fais tout mon possible pour être flexible. J'ai essayé de m'adapter aux changements intervenus dans notre discipline, en particulier au royaume de

la technologie. J'ai la chance ou la malchance d'avoir une curiosité incorrigible. Je suis curieux des tenants et aboutissants de notre profession, des cultures auxquelles j'ai été confronté et de la vie humaine en elle-même. C'est la curiosité qui m'a conduit à Taïwan, où j'ai vécu et travaillé pendant quatre ans, puis de là, en Chine où je suis resté trois ans. Mes expériences à l'étranger ont renforcé mon engagement vis-à-vis de l'entraide

et de l'internationalisme. Je me plaisais aussi à penser que j'ai le sens de l'humour, plus que la moyenne des gens. L'humour est le meilleur et le plus puissant des remèdes contre la fatigue, le stress et la monotonie – et il stimule la mémoire.

Pouvez-vous nous parler un peu de la publication que vous allez éditer ?

Babel est la première, et aujourd'hui la plus ancienne revue internationale de traduction. L'approbation de la création d'une revue spécialisée pour traducteurs remonte au premier Congrès statutaire de la FIT en 1954 à Paris. Le premier numéro de *Babel* a été publié dès l'année suivante grâce au soutien des membres européens et de l'UNESCO. Paru sous forme trimestrielle, il était conçu comme une revue érudite destinée au développement et à la recherche dans les domaines de la traduction et de l'interprétariat. Certains avaient soulevé des objections quant à son nom, jugeant *Babel* pas assez sérieux, mais le nom lui est resté.

Pendant ses trente premières années, le contenu de *Babel* était réparti entre des sujets de nature académique (essentielle-

ment des questions culturelles soulevées par la traduction et l'interprétariat) et des articles sur des points plus pratiques et immédiats intéressant la profession.

En 1982, la FIT a lancé *Translatio*, en réponse à l'accroissement du nombre de ses membres. *Translatio* était conçu pour diffuser des informations d'intérêt pratique et professionnel, ce qui a permis à *Babel* d'offrir une place plus grande aux sujets académiques.

Translatio a été couronné d'un grand succès auprès des adhérents. En 2002, la couverture s'est partagée entre le bulletin d'information, lequel continue comme par le passé, et une nouvelle publication, *Translatio Bibliography*, qui traite de dictionnaires, glossaires, banques de données, outils de traduction assistée par ordinateur et autres. Pour sa part, *Babel* est devenue une revue exclusivement académique ou presque.

Quels sont vos projets pour cette publication ?

Je suis un peu comme un dinosaure : suffisamment vieux pour me rappeler les premiers jours de *Babel*. Avant de me tourner vers l'avenir, je voudrais souligner et exprimer la profonde reconnaissance de ma génération envers ceux qui nous ont précédés et qui ont tant fait pour que *Babel* devienne un succès. Je voudrais citer les piliers de la FIT à ses débuts : Pierre-François CAILLÉ (France), Erwin Horst BOTHIEN (Allemagne), Pierre MALINVERNI (France), Walter JUMPELT (Allemagne), Erich WEIS (Allemagne), György RADÓ (Hongrie), Ewald OSERS (Tchécoslovaquie), Hans T. SCHWARZ (Allemagne), Jacques GOETSCHALCKX (Luxembourg), Adolfo GENTILE (Australie) et René HAESERYN (Belgique).

Le Dr René Haeseryn en particulier, a

fait plus que tout autre pour façonner *Babel* et en faire ce qu'elle est devenue. Il est resté associé à l'édition de *Babel* pendant 50 ans. Plus que quiconque, il a édifié *Babel* qui est aujourd'hui l'une des revues internationales dominantes de la traduction, de l'interprétariat et de la terminologie. Notre dette envers lui est considérable.



Le temps ne s'est pas arrêté. Au moment où *Babel* entame sa 61^e année de publication, elle est confrontée à un certain nombre de nouveaux défis.

Au premier plan de ces défis : la gestion électronique. Au cours de la prochaine période, les auteurs seront à même de suivre en ligne le statut des articles qu'ils auront soumis.

Un autre enjeu est celui d'une évaluation plus rapide des articles proposés. Grâce à l'excellente réputation internationale de *Babel*, la publication d'un article dans la revue représente bien souvent un point fort dans la carrière scientifique et académique de son auteur. À l'heure actuelle, nos comités consultatifs, lecture et scientifique, ont un retard d'environ 80 articles en attente d'évaluation, soit

plus de 2 000 pages. Il nous faut renforcer ces comités.

Ensuite se pose la question de la langue de la publication. La FIT est une organisation internationale de 212 associations membres. Sa politique était jusqu'à présent d'accepter des publications en anglais et en français et, exceptionnellement, en allemand, en espagnol ou en russe. Je me demande si cette limite est encore appropriée à notre époque de globalisation. J'aimerais voir un soutien en faveur de l'acceptation d'articles dans d'autres langues.

Finalement, nous avons la question sensible et parfois controversée de la « qualité ». Nous avons vécu des cas où la conception de la qualité des articles que défendaient des membres d'associations de longue date différait des opinions soutenues par les associations plus jeunes. Une situation toujours embarrassante. Nous voulons éviter toute notion de « hiérarchie », mais maintenir nos standards. Pour moi, nous devons considérer cette question avec plus d'attention.

Au cours des 60 dernières années, *Babel* a publié plus de 3 300 articles, soit plus de 16 000 pages. Ce total correspond à la moitié du nombre de pages d'une édition complète de l'Encyclopaedia Britannica. À partir de cette année, John Benjamins Publishing Company, notre maison d'édition, va faire passer le nombre annuel de pages de 500 à 600.

Babel représente maintenant un véhicule très conséquent. Je m'engage à poursuivre les efforts exceptionnels de ces 60 dernières années et à maintenir la publication à la pointe de son domaine.

Reina de Bettendorf
reinabettendorf@hotmail.com

Table des matières *Babel* 60:1

Articles

Evangelos Kourdis: *Étude sémiotique des techniques de traduction interlinguale: La traduction grecque de titres de films français*

Dai Yong-jun and Piao Jin-feng: *The importance of political identification in translation publication: An example from translation of the Soviet laws in China*

Young Ouk Lee and Eddie Ronowicz: *The development of an error typology to assess*

translation from English into Korean in class

Mustapha Taibi: *Community interpreting and translation in the Arab World: Status quo and strategies for change*

Karin Vilar Sánchez: *Micro-function combination patterns and linguistic adequacy in specialised texts*

María José Hernández Guerrero: *La traducción de letras de canciones en la web*

de aficionados Lyrics Translate.com

Mohammad Ahmad al-Kuran: *Journalistic transgression against Classical Arabic via translation*

Information bibliographique et lexicographique

Carmen Millán and Francesca Bartrina (eds): *The Routledge Handbook of Translation Studies*

Révisé par Liu Lisheng

2^e Forum national de traduction en Azerbaïdjan

Le 20 septembre 2014, l'Association des jeunes traducteurs d'Azerbaïdjan (AGTA) a célébré son troisième anniversaire et la Journée mondiale de la traduction en organisant une rencontre de plus de 200 traducteurs, interprètes, linguistes et étudiants en traduction. Ce forum portait principalement sur la formation des traducteurs en Azerbaïdjan.

Dans son discours d'ouverture, le président de l'organisation, Ismayil Jabrayilov, a souhaité la bienvenue aux participants et décrit le travail accompli par l'AGTA depuis trois ans. Il a parlé de la participation des délégués de l'AGTA au Congrès mondial de traduction et au Congrès statutaire de la FIT de 2014, lors duquel l'AGTA est devenue membre à part entière de la FIT. Enfin, il a abordé le thème du forum, à savoir les problèmes qui se posent dans le domaine de la formation des traducteurs en Azerbaïdjan.

Sabuhi Abbasov, du Département des affaires sociopolitiques de la présidence de la République d'Azerbaïdjan, a fait l'éloge des projets réalisés par l'AGTA en soulignant leur apport remarquable à l'emploi des jeunes. Ensuite, la présidente de FIT Europe, Eyvor Fogarty, a fait lecture d'une lettre du président de la Fédération, Henri Liu, qui souhaitait des discussions fructueuses aux participants.

La session suivante a donné lieu à des exposés suivis de discussions. Des représentants des grandes universités du



De gauche à droite : Ramil Mammadov (Ministère de la Jeunesse et des Sports), Sabuhi Rzayev (Bureau du président de la République d'Azerbaïdjan), Ismayil Jabrayilov (président de l'AGTA), Eyvor Fogarty (présidente de FIT Europe) et Israfil Khakiyev (vice-président de l'AGTA)

pays (Université des langues d'Azerbaïdjan, Université slave de Bakou, Université Qafqaz et Université Khazar) ont décrit la formation offerte aux traducteurs dans leurs établissements et répondu aux questions de l'auditoire.

Durant la session suivante, des traducteurs et interprètes professionnels du pays et la présidente de FIT Europe ont fait des exposés sur la formation continue et l'apprentissage permanent du point de vue des professionnels.

La dernière session a été consacrée à

des discussions sur les questions linguistiques, les défis linguistiques posés aux traducteurs locaux, l'emprunt de mots dans la langue azerbaïdjanaise et la création de néologismes.

Lors du forum, l'AGTA a également présenté ses nouveaux projets, ainsi que la collection des traductions littéraires des jeunes traducteurs publiée par le Club de traduction littéraire de l'AGTA et le dictionnaire en ligne Dict.az.

Farrukh Pashazadeh, AGTA
farrukh.pashazadeh@agta.az

Atelier de traduction au Festival littéraire de Buenos Aires

En prélude à la célébration de la Journée mondiale de la traduction, l'AATI (Asociación Argentina de traductores e interpretes) a organisé un atelier de traduction au Festival littéraire de Buenos Aires le 25 septembre, en partenariat avec l'administration municipale. Cette activité d'avant-garde a mis les traducteurs sous le feu des projecteurs lors d'un important festival littéraire au Centre de design métropolitain. Une table ronde a réuni la romancière américaine Chris Kraus, les traducteurs de son livre *Sum-*

mer of Hate, Claudio Iglesias et Cecilia Pavón, l'interprète de l'AATI Cecilia Lipovsek et les modératrices de l'AATI, Estela Consigli et Lucila Cordone. Un auditoire enthousiaste de traducteurs, de réviseurs et de correcteurs s'est attelé à la traduction des paragraphes du roman choisis pour cette activité, et tous ont participé à un débat stimulant sur le travail d'équipe dans la production d'un livre traduit.

Le 30 septembre, l'AATI a célébré la Journée mondiale de la traduction de concert avec l'école de traduction IES LV J. R.

Fernández et le Séminaire permanent de traductologie (SPET) de Buenos Aires. Alliant les dimensions universitaires et professionnelles de la traduction, l'AATI a accueilli à cette occasion l'une des conférences marquant le 450^e anniversaire de la naissance du célèbre dramaturge anglais William Shakespeare. La vice-présidente de la FIT Silvana Marchetti et la secrétaire de FIT Amérique latine Alejandra Jorge ont assisté à cet hommage.

Paula López Cano, doyenne de l'École de traduction, Claudia Ferradas, directrice

de la recherche et des études supérieures de l'école, et Griselda Mársico, coordinatrice du SPET, ont ouvert la rencontre. En phase avec le thème retenu par la FIT pour les commémorations de l'année, la présidente de l'AATI, Marita Propato, a parlé du rôle des traducteurs, interprètes et terminologues dans la sensibilisation à l'importance des droits linguistiques comme facteur clé d'intégration, de diversité et de paix sociale.

Le volet Shakespeare de la rencontre a réuni trois traducteurs argentins de renom spécialisés dans les œuvres du



Pablo Ingberg, Miguel Ángel Montezanti et Daniel Samoilovich (Photos par Belén Ferreri)

célèbre auteur : Pablo Ingberg, Miguel Ángel Montezanti et Daniel Samoilovich.

Ils ont partagé leurs réflexions et leurs expériences sur la traduction des pièces et des sonnets de Shakespeare en espagnol et ont ravi l'auditoire de professionnels, d'universitaires et d'étudiants en lisant à haute voix des extraits de leur travail, après quoi ils ont participé à un débat et répondu aux questions. La rencontre s'est terminée par un sketch intitulé « Être ou ne pas être du Sud », dans lequel deux étudiantes en art dramatique ont illustré avec humour certaines des difficultés liées à la traduction de Shakespeare.

Marita Propato, info@aati.org.ar

Deuxième congrès international de l'association panaméenne

La Journée mondiale de la traduction (JMT) est devenue une occasion exceptionnelle de souligner la façon dont les interprètes, traducteurs et terminologues contribuent à la collectivité en abaissant les barrières linguistiques et culturelles. Dans le cadre des célébrations entourant cette journée, et forte du succès remporté par son premier congrès international l'an dernier, l'Association panaméenne des traducteurs et interprètes (APTI) accueillera le deuxième congrès international de traduction et d'interprétation plus tard dans l'année. Cette rencontre multidisciplinaire aura lieu les 25 et 26 septembre à l'Hôtel Marriott de Panama.

Le thème du congrès, *À l'avant-garde technologique de la profession*, souligne l'importance de la traduction et de l'interprétation dans un monde de plus en plus globalisé où émergent constamment de nouveaux défis et de nouveaux progrès technologiques qui influencent la qualité et la pratique de la profession.



Membres du comité organisateur du congrès Annette Duarte, Ana Mootoo, Jose M. Rivera, Reina de Bettendorf, Melida Ferrara

L'événement devrait réunir des experts langagiers, traducteurs, interprètes, linguistes et terminologues reconnus de Panama et de l'étranger, ainsi que des établissements d'enseignement, des organisations de développement technologique et des fournisseurs de services qui exposeront leurs spécialisations. Les par-

ticipants auront droit à un large éventail de sessions pédagogiques, de tribunes d'information, de conférences plénières, d'ateliers interactifs et de tables rondes.

Vu l'intérêt croissant pour les marchés émergents et la demande particulièrement forte de langagiers professionnels, les membres du comité organisateur du congrès se sont attelés à un concept d'événement de très haut niveau qui constituera pour la deuxième fois un forum international d'exploration des enjeux théoriques et pratiques liés à l'avancement de la profession.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site web de l'APTI à <http://aptipanama.org>.

Merci d'envoyer vos questions ou propositions à Congreso.Apti2015.Panama@gmail.com.

Thelma Terry, topinterpreter1@yahoo.com

Reina de Bettendorf, reinabettendorf@hotmail.com

Façonner notre avenir commun

Le 31 octobre 2014, l'Association panhellénique des traducteurs professionnels diplômés de l'Université Ionienne (PEEMPIP) a organisé une rencontre intitulée « Façonner notre avenir commun » alors que l'assemblée générale de FIT Europe se tenait pour la première fois à Athènes.

Le matin, les participants inscrits ont eu droit à des ateliers sur les outils et processus de traduction utilisés par la Direction générale de la traduction de la Commission européenne, les outils de

TAO les plus populaires sur le marché, les méthodes de publicité, la visibilité des traducteurs professionnels dans les médias sociaux, ainsi que la tarification. La séance de l'après-midi était ouverte au public. Il a surtout été question des problèmes que rencontrent les traducteurs dans certains pays européens et de la façon dont leurs associations ou organismes représentatifs y réagissent. Geoffrey Buckingham, président de l'APCI (association des interprètes judiciaires du Royaume-Uni) a décrit les problèmes

causés par l'externalisation des services d'interprétation judiciaire à une seule société au Royaume-Uni. Robert Ensor, président de la NGTV (association néerlandaise des interprètes et traducteurs) a discuté d'une possible convention collective pour les traducteurs. Enfin, Anastasia Pilottou, présidente de la PANUTI (union panchypriote des traducteurs et interprètes diplômés) a relaté le conflit long et difficile qui a opposé son association et l'État chypriote concernant la reconnaissance des droits professionnels

fondamentaux de ses membres. En fin de rencontre, Chris Durban a vivement intéressé l'auditoire par son allocution sur la spécialisation comme secret de la réussite professionnelle. Vous trouverez des vidéos des interventions et des documents pertinents dans le blog de la PEEMPIP à <http://blog.peempip.gr/inside-shaping-our-common-future/>.

Il ressort surtout de cette journée que nous pouvons réaliser ensemble des ob-



Conseil d'administration de PEEMPIP

jectifs que nous ne pourrions jamais atteindre seuls. En nous engageant au sein d'associations, nous renforçons notre visibilité et notre réputation de fiabilité et nous unissons nos voix à celles de nos collègues qui font habituellement face à des problèmes semblables aux nôtres. Ensemble, nous sommes plus forts !

Marina Spanou
yourtranslator@gmail.com

ASKOT, nouveau membre de la FIT

Avant

Durant la triste époque du communisme, le droit tchécoslovaque reconnaissait uniquement l'existence de « travailleurs » définis comme des salariés. Les professionnels qui n'entraient pas dans ce cadre ne pouvaient survivre qu'en se dotant d'une association, mais les interprètes n'en avaient pas. Ils ont brièvement tenté d'en créer une durant le printemps de Prague en 1968, mais ces efforts ont vite été abandonnés. Les bureaucrates ont ensuite toléré notre situation de travailleurs autonomes, mais nous ne pouvions défendre nos intérêts, et encore moins émettre des revendications. Nous avons dû attendre l'effondrement du système.

et traducteurs (JTP). ASKOT a mené une campagne fructueuse pour l'obtention d'une rémunération décente, de meilleures conditions de travail et d'un cer-



Le comité d'ASKOT au travail (de g à d) : Gábina Babulíková, Silvie Ginterová, Alena Hanusová, Michal Staša. Absente : Hana Kostohryzová

Débuts

L'Association des interprètes de conférence (ASKOT) a vu le jour en janvier 1990, suivie par l'Union des interprètes

tain degré de respect. ASKOT s'est fait connaître pour recruter ses membres selon des critères rigoureux d'expérience, de compétence et d'éthique.

Hier

La dernière décennie a été turbulente sur le marché. L'économie a souffert et les clients répugnaient de plus en plus à payer autant qu'avant. Bien des collègues chevronnés étant passés au service de l'UE avec l'élargissement, les agences ont pu recruter des interprètes plus jeunes, prêts à travailler pour moins d'argent. Il est redevenu difficile pour nous de défendre notre statut.

Aujourd'hui

Face à cette situation, nous devons nous sensibiliser, mobiliser nos adhérents et trouver des alliés sur place et à l'étranger. C'est ce que nous faisons depuis un an et c'est la raison pour laquelle nous avons adhéré à la FIT en août dernier. Nous n'aurions pas dû attendre aussi longtemps.

Michal Staša, michal.stasa@volny.cz

ACOTIP, nouveau membre de la FIT

L'Association costaricaine des traducteurs et interprètes professionnels (ACOTIP) a été fondée le 1er novembre 2003 à l'initiative d'un groupe d'étudiants et d'anciens du programme de traduction de l'Université nationale du Costa Rica. Depuis lors, l'ACOTIP travaille à renforcer la profession, obtenir une reconnaissance sociale pour les traducteurs et interprètes et favoriser la collaboration avec d'autres organisations (nationales et étrangères) poursuivant des objectifs analogues. L'association, qui compte 58 membres actifs, veut contribuer au développement de la traduction et de l'interprétation à l'échelle nationale, favoriser le perfection-



De gauche à droite, au premier rang : Alegría Lores (secrétaire), Karen Arguedas (membre du comité), Margie Díaz (trésorière), Cindy Martínez (membre du comité), au deuxième rang : Vanessa Durán (membre du comité), Carlos Mora (membre du comité), Helmuth Angulo (président), LaBonnie Smith (vice-présidente).

nement de ses traducteurs et interprètes membres, ainsi que promouvoir l'éthique, la conscience professionnelle, la communication entre ses adhérents et les autres traducteurs et interprètes et la reconnaissance professionnelle des traducteurs et interprètes.

H. Angulo, acotip@yahoo.es

Dans la foulée de la résolution de la FIT

Trois mois après l'adoption par le Congrès de la FIT à Berlin de la résolution de la FIT sur les interprètes dans les zones de conflit, la réunion de l'association hambourgeoise ADÜ Nord a pris un caractère exotique en accueillant quatre interprètes qui avaient travaillé pour l'armée allemande en Afghanistan. Avec l'aide de l'armée, l'association avait pris contact avec Alliullah Nazary et Khairullah Walliullah Marzban, qui sont venus accompagnés de leurs collègues Abdul Muqim Taron et Abdul Samay Azizi.

Les quatre sont arrivés en Allemagne au début de 2014 après avoir travaillé plusieurs années comme interprètes entre le pachtou ou le dari et l'anglais. L'auditoire a d'abord été surpris de la facilité avec laquelle ils se sont présentés en allemand après un cours intensif de cinq mois financé par les autorités de l'emploi. De fait, toute la soirée s'est déroulée en allemand, le recours à l'anglais ne s'imposant qu'à quelques occasions.

Heike Vosberg, qui animait la discussion, leur a posé des questions sur les circonstances qui les avaient amenés à travailler pour l'armée allemande et sur la nature de leur travail. Les quatre ont parlé de leur entrée en fonction, de leurs tâches en Afghanistan et des problèmes de sécurité qu'ils ont rencontrés, notamment après le retrait progressif de l'armée allemande de ses bases. Étudiants ou travailleurs, ils avaient été approchés par des militaires allemands ou les avaient eux-mêmes contactés. En plus de réussir un examen écrit, ils ont dû passer une séance de candidature et une « entrevue de sécurité ». Par la suite, ils ont été affectés, surtout à Kundus, Mazar-e-Sharif et Faisabad. Parfois, ils servaient de lien entre les formateurs et conseillers allemands et l'armée afghane ; à l'occasion, ils accompagnaient des militaires opérant à l'extérieur des bases, l'un d'eux portant une arme d'autodéfense.

Le fait de travailler pour l'armée allemande a profondément changé la vie des quatre interprètes. Leur intégration aux structures militaires a restreint leur liberté de mouvement. Ce sont toutefois



Les quatre interprètes afghans entourés de membres du conseil d'ADÜ, Jörg Schmidt à gauche (responsable de l'interprétation judiciaire) et Judit Fazekas (vice-présidente) et Michael Friebel (trésorier) à droite.

les Talibans qui leur ont imposé le plus de restrictions, les qualifiant d'espions et de traîtres et exerçant des pressions croissantes sur eux. Les interprètes ont parlé de tentatives d'extorsion et de menaces de mort. L'un d'eux a même trouvé un engin explosif dissimulé chez lui. Pire encore, les menaces des Talibans se sont étendues à leur famille.

L'armée allemande a tenté de les aider, notamment en les transférant dans d'autres bases, sans toutefois régler le problème. Leur vie est devenue particulièrement difficile lorsque les Allemands ont réduit leurs effectifs, puis se sont presque entièrement retirés du pays. En plus de perdre leur source de revenu, les interprètes ont été de plus en plus exposés à la répression et aux représailles des Talibans. Une semaine après le retrait allemand de Kundus, un de leurs collègues a été retrouvé assassiné dans le coffre d'une voiture.

Par des appels insistants aux commandants des bases et aux médias, les quatre ont réussi à faire entendre leur cause à Berlin et ont eu la chance de faire partie d'un groupe de 182 personnes qui ont obtenu des papiers pour s'établir dans des villes allemandes. Cependant, de nombreux anciens interprètes sont de-

meurés en Afghanistan : ils n'ont pas encore été admis en Allemagne et ignorent s'ils le seront un jour.

Les hommes sont particulièrement inquiets pour leurs proches, qui subissent encore les menaces et les pressions non seulement des Talibans, mais aussi des autorités civiles. « Si nous avions su que nous allions nous retrouver seuls à Hambourg sans nos familles, nous n'aurions peut-être pas entrepris de travailler pour l'armée allemande. » Ils cherchent actuellement à tirer le meilleur parti possible d'une mauvaise situation et à parfaire leur éducation, dans l'espoir de retourner un jour dans leur pays pour contribuer à son développement futur, que tous espèrent paisible.

La soirée s'est poursuivie par une discussion animée et a valu des commentaires très positifs au conseil d'ADÜ Nord. Les membres présents ont vécu une rencontre intéressante et importante qui a donné un visage humain à une résolution jusqu'alors associée à un enjeu politique plutôt abstrait.

Terence Oliver, olitrans@aol.com

Avec l'aimable autorisation d'ADÜ-Nord Infoblatt (adaptation libre d'un article plus long en allemand)

Forum CIUTI 2015

Les piliers de la communication en ces temps d'incertitude : exactitude de la langue, confidentialité et crédibilité

Université de Genève, 15 et 16 janvier 2015

Le Forum du CIUTI est une plate-forme de discussions pour toutes les parties intéressées à la traduction et à l'interprétariat. Au cours d'une conférence annuelle, les intervenants de la formation, de la recherche et de l'exercice pratique associés à la traduction et à l'interprétariat sont conviés à discuter des problèmes de T&I et de leurs solutions, des tendances actuelles et des développements attendus. Les sujets récents étaient le rôle des langues dans un marché mondial changeant, les formations en T&I axées sur les

marchés et les problèmes de qualité des traductions.

Le titre du Forum 2015 reflète le rôle que jouent les professionnels des langues en ces temps incertains. Les sujets débattus allaient des percées à accomplir dans les recherches interdisciplinaires sur l'interface avec les T&I, à la vocation des organisations et institutions supranationales, et des partenariats privés-publics transnationaux à la déterritorialisation des services de traduction.

Trois membres représentaient le Conseil de la FIT : Olga Egorova, avec une présentation sur « Le persan et le turc en tant que piliers de la ceinture économique de la route de la soie : un défi pour la forma-

tion en T&I » ; Gangyi Wang, dont l'allocution a illustré la cérémonie d'ouverture, et IsmayilJabayilov.

Dans sa lettre aux organisateurs du Forum, Henri Liu, Président de la FIT, a affirmé combien la FIT est fière de son association avec la CIUTI. « Le thème de cette année saisit l'environnement dans lequel le monde opère, et plus particulièrement ses traducteurs et interprètes. Il est de la plus grande importance que la communication interculturelle, inter et intralinguistique soit adaptée et nuancée, d'où le besoin de traducteurs et interprètes professionnels et spécialisés. »

Olga Egorova, egorovs.mail@gmail.com

Cuba – Québec – Canada

Neuvième colloque sur la traduction, la terminologie et l'interprétation

La Havane, 9, 10 et 11 décembre 2014

Ce neuvième colloque portait sur la valorisation comme remède à bien des maux. Il a été question de valeur sociale, de responsabilité, de savoir, de formation pratique et de dynamique organisationnelle en vue de rendre la profession socialement responsable. Durant trois jours, les participants ont analysé et débattus des enjeux que sont la traduction juridique, la formation, les nouvelles technologies et les nouveaux programmes de traduction, l'agrément des traducteurs et interprètes, la traduction assistée par ordinateur, les traducteurs

experts, les projets de traduction, ainsi que l'éthique en traduction et interprétation.

Les discussions ont été extrêmement rigoureuses et très bien accueillies. Les participants ont apprécié les échanges entre collègues de nombreuses régions du monde : Cuba, Canada, Afrique du Sud, Belgique, Mexique, Argentine, Uruguay, Colombie, Panama, Autriche, Pologne, États-Unis et Catalogne.

Par ailleurs, l'ACTI, l'OTTIAQ et le CTTIC ont conclu une entente de coopération visant l'échange régulier de publications et de bulletins, ainsi que la participation à leurs rencontres respectives.

Cinq ateliers étaient organisés : tra-

duction espagnol-français, gestion des projets de traduction, traduction espagnol-anglais, nouvelles technologies d'aide à la traduction et interprétation juridique. Ils ont servi à diffuser de nouvelles idées et approches sur la façon d'accomplir notre travail. Il a été aussi annoncé que deux de nos collègues venaient de remporter le prix de traduction littéraire *José Rodríguez Feo*, décerné par l'Union nationale des écrivains et des artistes de Cuba : Jesus Irzula et Julia Calzadilla – deux membres de l'ACTI. Le prochain colloque aura lieu en 2016.

Silvana Marchetti
savmarch@datamarkets.com.ar

Sous-traitants de la DGT et traducteurs indépendants

La Direction générale de la traduction (DGT) de la Commission européenne est l'un des plus grands acheteurs de traductions au monde et elle attribue à des agences de traduction externes de nombreux contrats. Néanmoins, les traducteurs indépendants travaillant pour ces agences sont livrés à eux-mêmes lorsque les choses tournent mal. Des tarifs inférieurs au minimum vital, des refus de paiement débouchant sur des procédures judiciaires, des détournements de CV, des remplacements illicites des traducteurs initiaux par des options bon marché sont monnaie courante. Le système actuel est hostile aux traduc-

teurs externes. Ainsi, pour prouver leur expérience dans certains domaines, les traducteurs doivent révéler aux agences le nom de leurs clients, alors qu'elles sont en concurrence avec ces clients, et ce au mépris des accords de confidentialité. En d'autres termes, ils sont incités à révéler des secrets commerciaux et à enfreindre leurs obligations contractuelles moyennant une promesse de travail. Même l'exigence de présenter des lettres de recommandation est une gageure : aucune agence ne voudra fournir de documents favorisant ses concurrents. Certaines agences demandent au traducteur de signer un accord préalable en vertu du-

quel il ne travaillera pas pour une autre agence ou ne permettra pas que celle-ci utilise son CV pour ses appels d'offres, ce qui porte préjudice à ses perspectives commerciales. Sans oublier celles qui obligent les traducteurs à signer une déclaration selon laquelle ils acceptent de travailler pour une agence sans recevoir de garanties ni sur un contrat de travail ni sur les tarifs.

Les traducteurs du PEEMPIP (*Panhellenic Association of Professional Translators Graduates of the Ionian University*) en particulier ont sévèrement souffert de cette situation. Nous serions heureux d'entamer des discussions avec la DGT

sur la manière d'assurer des conditions de travail décentes pour les traducteurs externes. Par exemple :

- en faisant figurer des critères assurant une surveillance appropriée des pratiques en matière d'emploi de la part des sous-traitants et une rémunération juste des fournisseurs indépendants externes ;
- en prenant des mesures qui permettent à des coentreprises de traducteurs de participer activement aux appels d'offres de la DGT, grâce à la formulation d'exigences réalistes pour les traducteurs concernés ;
- en établissant une grille indicative de tarifs équitables pour les travaux de traduction et d'édition, lesquels pourraient être convenus au cours de discussions entre les associations de traducteurs, pour que ceux-ci soient décemment payés ;

- en instituant des pondérations d'évaluation uniformes pour les offres, favorisant la qualité technique (70%) par rapport au prix (30%) ;
- en déterminant des marges maximales de profit permises pour les entreprises contractantes, et en assurant une répartition juste de la valeur du contrat entre l'agence qui gère le travail et les traducteurs qui le réalisent ;
- en mettant en place un mécanisme de gestion des plaintes contre les malversations des entreprises contractantes, avec des dispositions pour une interruption immédiate du contrat en cas de violation des droits du travail ;
- en mettant en application divers systèmes ou directives pour promouvoir une attitude éthique et professionnelle de la part des entreprises contractantes

et sous-traitantes, ainsi qu'un certain niveau de responsabilité sociale ;

- en concluant des accords entre les associations professionnelles de traducteurs afin d'obtenir une perspective réaliste, professionnelle sur l'industrie de la traduction au niveau européen et local, sur les coûts actuels de traduction et sur les malversations ;
- en assurant à ceux qui font du travail en ligne une meilleure sécurité de leur environnement de travail ;
- en enquêtant et en apportant des clarifications sur la situation relative aux droits d'auteur et à la propriété de la traduction (notamment en cas de non-paiement).

Dimitra Stafilia, Présidente PEEMPIP
info@peempip.gr

Ouvertures légales aux négociations collectives dans l'UE

Ces dernières années, une quantité croissante de travaux de traduction et d'interprétariat dans le secteur public a fait l'objet d'appels d'offres généraux. Loin de développer la concurrence, ceci a eu pour effet de concentrer davantage les travaux de traduction et d'interprétariat dans les mains d'un nombre décroissant de grandes agences. Dans de nombreux pays de l'UE, le résultat aura été une pression énorme vers le bas sur les tarifs de traduction et d'interprétariat dans le secteur public. Les agences ont tenté de maintenir leurs marges aux dépens des traducteurs et interprètes professionnels qui effectuent le travail.

Non seulement les tarifs du secteur public tendent à chuter, mais les traducteurs et interprètes deviennent de plus en plus dépendants d'une ou deux grosses agences. Ils peuvent désormais se comparer à des employés travaillant pour des agences de travail intérimaire

ou d'autres employés avec des contrats « zéro heure » et autres contrats flexibles. Il existe cependant des différences de taille. Les interprètes et traducteurs indépendants ne reçoivent ni contribution retraite, ni assurance maladie ou invalidité, ni congés payés d'un quelconque employeur, et ils ne bénéficient pas plus des nombreuses autres prestations légales accordées aux employés permanents.

Les règles de la concurrence ont toujours empêché les traducteurs et interprètes indépendants d'entamer des actions collectives et de participer à des négociations collectives. Toutefois, depuis une décision récente de la Cour européenne de justice, les traducteurs et interprètes ont la possibilité de participer à des conventions collectives de travail avec les grosses agences si certaines conditions sont remplies, et ce malgré leur statut de non-salariés. En substance, si la

relation de facto est une relation de dépendance, si l'agence détermine quand et comment le travail doit s'effectuer et si le risque commercial n'est pas supporté par le traducteur ou l'interprète, la Cour européenne ne perçoit aucun conflit entre les règles de l'UE sur la concurrence et les conventions collectives sur les tarifs et conditions pour indépendants à leur propre compte. La situation s'applique en particulier aux interprètes des tribunaux et à ceux des services d'immigration et autres services publics. Le risque commercial est supporté par l'entreprise à laquelle le contrat est attribué, l'interprète devant apparaître en personne pour effectuer le travail en un lieu donné et à un moment particulier.

Pour le texte complet de la Cour européenne de justice et les conclusions de l'avocat général, consulter <http://bit.ly/14mxvDn>.

Robert Ensor, j.r.ensor@vertaler.com

Sondage auprès des interprètes médicaux

En 2015, un nouveau sondage sur la rémunération nous fournira des renseignements essentiels sur la profession d'interprète médical.

L'Association internationale des interprètes médicaux (IMIA) a déjà publié plusieurs sondages sur la rémunération, ainsi qu'un rapport quinquennal sur les

tendances dans ce domaine.

Le sondage 2015 nous permettra de jauger l'impact de l'agrément sur les salaires et servira d'outil de recherche aux interprètes et aux gestionnaires concernant la rémunération des interprètes médicaux.

Texte intégral du communiqué de presse :

<http://imiaweb.org/press/default.asp> ou <http://imiaweb.org/uploads/images/2015SalarySurveyPressRelease-2.pdf>

Pour participer au sondage :

<https://www.surveymonkey.com/s/IMIASalarySurvey2015>

Izabel Arocha, izabeletdvs@gmail.com

FIT Europe : Assemblée générale à Athènes le 1er novembre 2014

FIT Europe, l'une des branches régionales de la FIT, fait office de forum pour des échanges d'informations et d'expériences, pour des perspectives de solutions à des problèmes communs, et pour des accords sur des mesures permettant d'accroître la prise de conscience du public sur de bonnes pratiques professionnelles. Son rôle est de promouvoir les intérêts des traducteurs et des interprètes en Europe, de mieux faire percevoir les avantages que la traduction apporte à la société et de coordonner les efforts nationaux visant à obtenir une reconnaissance formelle du statut des traducteurs et des interprètes. Il est d'autant plus important de pouvoir s'exprimer d'une seule voix dans ce contexte européen où l'UE

est une puissante organisation supranationale : d'une part elle a un impact sur notre profession par le biais de législations harmonisées et d'importants projets industriels, d'autre part elle-même se trouve être un acteur clé dans l'industrie de la traduction, puisqu'employant de nombreux traducteurs et interprètes, tant internes qu'indépendants.

C'est pourquoi l'Assemblée générale de FIT Europe se tient tous les trois ans afin d'élire un nouveau Conseil (auparavant Comité de pilotage) qui sera chargé de représenter les 53 associations actuellement membres de FIT Europe. Au fil des années séparant les élections, des réunions annuelles servent de forum au

Conseil, qui fait état de ses activités, et aux organisations membres, qui présentent et discutent des sujets d'actualité. La prochaine réunion annuelle doit se tenir à Dublin en Irlande le 26 septembre 2015.



De g. à d. : DimitraStafilia, Michal Staša, Annette Schiller, DagmarSanjath, Natascha Dalügge-Momme

Les membres nouvellement élus au Conseil sont : Natacha Dalügge-Momme (Allemagne) : présidente • Annette Schiller (Irlande) : vice-présidente • Michal Staša (République tchèque) : vice-président • DagmarSanjath (Autriche) : secrétaire générale • DimitraStafiliá (Grèce) : trésorière • Max de Brouwer (Belgique) • Eyvor Fogarty (Royaume-Uni).

Accueillie par l'association PEEMPIP de la Grèce et précédée d'une journée de formation continue professionnelle, l'Assemblée générale s'est déroulée dans un hôtel du centre d'Athènes, avec la participation de 24 membres votants. Le Comité de pilotage sortant a présenté son rapport et ses comptes, lesquels ont été

acceptés par l'assemblée plénière. De nombreux sujets dont FIT Europe devrait se charger à l'avenir ont été présentés. Parmi ceux-ci, c'est sans surprise que l'on retrouve : la poursuite d'une coopération étroite avec l'UE, le suivi des normes affectant la profession (ISO, Transcert) et l'influence potentielle sur celles-ci, la concentration plus intense sur l'interprétation et plus encore sur l'interprétation de conférence, les travaux de terminologie, les nouvelles approches en vue de l'obtention de financements pour FIT Europe, peut-être au moyen de contributions volontaires des membres de façon générale, et pour des projets spécifiques en particulier. Un point clé pour les

activités de la prochaine période sera l'amélioration de la communication entre les organisations membres, afin d'augmenter la visibilité de FIT Europe et fournir un forum facile d'accès pour que les organisations membres puissent partager des informations. Des contacts se poursuivront avec diverses parties prenantes, dont la CIUTI, l'EUATC, EULITA et autres, de même que le lobbying de l'UE et les activités de suivi.

Le nouveau Conseil tiendra des réunions *virtuelles* à intervalles réguliers, avec un agenda bien rempli pour les trois prochaines années.

Dagmar Sanjath,
dagmar.sanjath@universitas.org
Natascha Dalügge-Momme,
ndm@translanguages.de

Projet TransCert : la SFT veille en tant que consultante

Le projet de certification des traducteurs lancé par la Direction générale Éducation et culture de la Commission européenne (TransCert – *Trans-European Voluntary Certification for Translators*) s'inscrit dans le cadre du programme de formation continue LLLP (Life-Long Learning Program) de l'Union européenne.

Cette étude de faisabilité est pilotée par un Consortium de sept partenaires ayant remporté l'appel d'offre : trois universités (Vienne, ISIT et Lessius), deux associations (EUATC et GALA) et deux PME (ISCN et Intertext). Plusieurs orga-

nisations professionnelles (FIT Europe, EULITA, ITI et SFT notamment) ont par ailleurs accepté de participer à un Comité consultatif.

La SFT a ainsi pu remplir sa mission syndicale de protection, reconnaissance et défense du métier de traducteur en s'informant à la source et en formulant des recommandations. Cette démarche collaborative et constructive a concrètement permis d'obtenir les résultats suivants pendant les deux années de cette étude : renonciation à une certification à partir de QCM uniquement, introduction

de traductions à proprement parler, évaluation de ces traductions selon la méthode PIE (*preselected item evaluation*), ajout d'un module complet sur la déontologie professionnelle et non-obligation de suivre des modules de formation en ligne en préparation à la certification. La Commission européenne se prononcera prochainement sur les suites (ou non) à donner à ce projet.

Anne-Marie ROBERT – SFT – Commission
Relations avec l'international
tilt.communication@wanadoo.fr

Prix Pierre François Caillé : La femme à 1000° enflamme le jury

« Si j'avais eu 30 ans de carrière derrière moi, j'aurais peut-être eu peur ! »,
Jean-Christophe Salaün, traducteur



Hallgrímur Helgason et Jean-Christophe Salaün
(à droite)

L'assemblée générale de la SFT, le 13 décembre dernier, s'est clôturée par la remise du Prix Pierre-François Caillé de

la traduction 2014 à Jean-Christophe Salaün pour sa traduction de « *La Femme à 1000°* », roman islandais de Hallgrímur Helgason, paru aux Presses de la Cité. Après une présentation des quatre ouvrages finalistes et l'annonce du lauréat, les éditrices des Presses de la Cité sont revenues sur la genèse du projet éditorial et sur les difficultés qu'elles ont eues à trouver un traducteur d'islandais disponible et disposé à traduire un texte riche et complexe. La perle rare a finalement été dénichée grâce à une annonce publiée sur... Twitter !

L'auteur ayant spécialement fait le déplacement pour la remise du Prix, il s'est prêté, avec son jeune traducteur, tout juste diplômé, au jeu des questions du public et des membres du jury. Ces derniers ont souligné notamment la grande inventivité de Jean-Christophe Salaün. Les échanges ont ainsi permis de lever le

voile sur les sources d'inspiration et les méthodes de travail de l'un comme de l'autre, sur leur collaboration pour aboutir à un travail remarquable, salué par le jury, heureux d'encourager un jeune confrère enthousiaste et enthousiasmant, au futur prometteur.

À propos du Prix Pierre-François Caillé de la traduction :

Décerné depuis 1981 par la Société française des traducteurs (SFT) avec le concours de l'École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs (ESIT), le Prix Pierre-François Caillé de la traduction, doté de 2 000 euros, récompense chaque année un traducteur en début de carrière.

Pour en savoir plus sur le Prix, vous pouvez consulter le site de la SFT : www.sft.fr/distinctions.html.

Débora Farji-Haguet,

d.haguet@dfh-translations.fr

Sandrine Détienne, sdetienne@free.fr

Des nouvelles du Royaume-Uni

L'accord cadre (FWA) en vue de la fourniture de services linguistiques aux tribunaux au Royaume-Uni est entré en vigueur le 30 janvier 2012.

Ce fut une catastrophe pour la justice. Le prestataire n'a jamais atteint le niveau de qualité requis et a dû recourir à des « simulateurs » non qualifiés, non enregistrés et non expérimentés, les professionnels ayant refusé de travailler avec lui. Certains affirment que le prestataire manipule les statistiques en sa faveur et confie les travaux à d'autres sous-traitants sans veiller à la conformité du contrat. Les violations de contrat sont monnaie courante ; la publicité est affligeante et les parties prenantes du Système de justice pénale (SJP) admettent que ce contrat est un désastre. Nombreux sont les juges qui critiquent le contrat, les représentants du prestataire étant fréquemment convoqués afin de justifier les défaillances de leur entreprise.

La profession se regroupe afin de relever les défis créés par cette « déprofessionnalisation » et l'effondrement des standards qui en résulte. Un groupe réunissant des représentants des principales organisations s'est constitué : *Professional Interpreters for Justice* (PI4J), Interprètes professionnels pour la justice). Il se réunit

régulièrement et a fait appel aux services d'une société de relations publiques.

Le Parlement a demandé plusieurs enquêtes, toutes désastreuses pour les personnes responsables de ce contrat au sein du ministère de la Justice (MoJ). L'une des exigences émises par le Parlement en 2012 portait sur une évaluation indépendante de la qualité de service fournie. La société Matrix Knowledge, chargée de cette évaluation, s'est prononcée en décembre 2014. Ce rapport indépendant justifie tout ce que nous, en tant que représentants de la profession, avons dit et fait depuis 2010 et même avant.

Le 18 décembre 2013, en ma qualité de président de l'*Association of Police and Court Interpreters* (APCI, Association des interprètes de la police et des tribunaux), j'ai tenu une réunion avec un haut responsable du *Crown Commercial Service* (CCS, Service commercial de la couronne). Ce dernier a conçu un projet d'élaboration d'un nouveau FWA pour remplacer un certain nombre de contrats arrivant à échéance. L'échange de points de vue a été à la fois franc, ferme et amical. Lors des réunions avec des fournisseurs au cours de l'été 2014 entre l'APCI et le *National Register of Public Service*

Interpreters (NRPSI, Répertoire national des interprètes des services publics), il s'est avéré qu'on nous avait écoutés. La dernière version (10) du Programme 2 du contrat proposé comprend de nombreux amendements que nous avons suggérés. Ce n'est pas encore parfait, mais au moins les représentants de la profession y ont été associés.

La réaction du MoJ au FWA du CCS s'est révélée intéressante. Certains y sont clairement favorables, d'autres non. Parmi nous, certains se demandent si le ministère n'abrite pas un groupe sans scrupules qui aurait abandonné les principes de base de l'administration de la justice au profit de la poursuite de politiques vouées à l'échec et onéreuses. Avec la perspective d'une élection et de l'expiration prochaine du FWA actuel, 2015 promet d'être une année intéressante pour les traducteurs et interprètes juridiques au Royaume-Uni.

Pour davantage de détails, consulter : http://www.apciinterpreters.org.uk/apci_interpreters_news_archive.aspx et <http://www.linguistlounge.org> ou me suivre sur Twitter : @Geoffrey_M_B

Geoffrey Buckingham,

geoffrey@linguistix.freemove.co.uk

ANNONCE ET APPEL A INTERVENTIONS

Le Comité de traduction et d'interprétation juridiques de la FIT
en coopération avec le *Colegio de Traductores del Perú (CTP)*,
organise pour la première fois en Amérique,
sous les auspices de la Fédération internationale des traducteurs
et avec le soutien de l'*Universidad Femenina del Sagrado Corazón*, l'*Universidad Ricardo Palma*,
l'*Universidad Peruana de Ciencias Aplicadas*, et l'*Universidad César Vallejo*,

LE DOUZIÈME FORUM INTERNATIONAL **SUR LES DEFIS, LES NOUVEAUX ROLES ET L'ETHIQUE EN MATIERE DE TRADUCTION ET D'INTERPRETATION** **JURIDIQUES**

et est heureux d'inviter
les traducteurs, interprètes, universitaires, chercheurs et étudiants
du monde entier à participer au Forum International à Lima au Pérou
du 7 octobre au 9 octobre 2015

SUJETS D'INTERVENTION SUGGÉRÉS

- ❖ Déontologie en traduction et interprétation, et ethos du traducteur et/ou interprète
- ❖ Formation initiale et continue des traducteurs et interprètes juridiques
- ❖ Traduction et interprétation juridiques
- ❖ Statut juridique et professionnel et formation des traducteurs et interprètes : pratiques, intervenants, conditions d'intervention
- ❖ Traduction et interprétation juridiques en langues indigènes : asymétries, législation et systèmes de connaissances
- ❖ Néologismes et terminologie
- ❖ Droit environnemental et traduction
- ❖ Nouveaux outils (TAO) dans le domaine de la traduction et de l'interprétation spécialisées ;
- ❖ Tout autre sujet susceptible d'intéresser les interprètes et traducteurs juridiques et nouvelles perspectives.

COMMUNICATIONS

Vous êtes invités à fournir une courte biographie ainsi qu'une brève bibliographie, le thème de votre exposé, un abrégé et les mots-clés de votre communication.

Date limite d'envoi des abrégés : **30 mai 2015**.

Longueur maximale des abrégés : **500 mots maximum**.

Les auteurs sont priés d'adresser leur abrégé à : papersfit@colegiodetraductores.org.pe

Langues : **anglais et français ou anglais et espagnol**.

Une notification d'acceptation des abrégés sera envoyée le **30 juin 2015 au plus tard**.

Droits d'inscription : **120€ (160 dollars US/ 480 soles) jusqu'au 1er juin 2015 – 140€ (190 dollars US/ 570 soles) du 1er juin au 1er octobre 2015**

Les coordonnées bancaires seront fournies avec le formulaire d'inscription

TRANSLATIO • Nouvelles de la FIT

Février 2015, N° 1

Directeur de publication : Henri Liu

Secrétariat de rédaction : Catherine Hodot,
Jane Rollet, Marion Dislaire, Françoise
Fourault-Sicars

Traduction: Yves Drolet, Diane Walton,
Max de Montaigne

Réalisation graphique : Jaroslav Soltys

Contact : secretariat@fit-ift.org

© Fédération Internationale des Traducteurs

Siège social : c/o Regus, 57 rue d'Amsterdam,
75008 Paris, France

www.fit-ift.org

ISSN 1027-8087

